



**AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE  
HELLENIQUE A KINSHASA**

Kinshasa 04.09.2024

Protocole No: 382

A l'attention de: a) david.loleke@sada-rdc.com

b) graphic@centralmotors.org

c) sales@prodimpex.com

**Sujet:« Appel d'offre pour l'acquisition du nouveau véhicule de l'Autorité, type SUV, carburant à essence»**

L'Ambassade de Grèce à Kinshasa, compte tenu des dispositions de la loi 4412/2016, 4781/21 & 4782/21, telles que modifiées et encore en vigueur, ainsi que le document AP 66820/ 10-12-21 de ST-B'DOY/ Direction du Ministère des Affaires Etrangères, invite les intéressés à soumettre une offre afin de pouvoir procéder à la signature d'un contrat d'acquisition d' un véhicule neuf officiel de type SUV, au carburant essence, de dernière technologie conformément au tableau des nonnes techniques ci-joint. Le budget prévu à cet effet, s'élève à soixante mille dollars américains (\$60.000,00) y compris tous les frais (par exemple dédouanement) et taxes (par exemple frais d'enregistrement, TVA). Nous invitons les intéressés à soumettre une offre, tout en respectant le tableau des normes techniques ci-joint qui représente les conditions principales/nécessaires à la sélection de l'offre finale.

L'offre soumise doit comprendre :

- a. Le prix, charges et TVA incluses, qui ne doivent pas dépasser le budget total prévu à cet effet.
- b. Description détaillée - caractéristiques du véhicule proposé - Garanties
- c. Le prix unitaire, TVA incluse.
- d. La durée de la validité de l'offre.
- e. La date de livraison des véhicules avec le 15.12.2024 comme date d'échéance la plus tardive.

Les offres peuvent être soumises par voie électronique (format PDF, à l'adresse mail: gremb.kin@mfa.gr) ou envoyées/soumises sous forme imprimée (enveloppe fermée) aux bureaux de l'Autorité : 87 BOULEVARD DU 30 JUIN, GOMBE, KINSHASA, DR CONGO, au plus tard le 13 Septembre 2024 à 17h 00 avec mention de l'objet en question. Les offres soumises tardivement ne seront pas prises en considération.

Avant le contrat final, le soumissionnaire doit fournir :

1. Informations / attestations fiscales et attestation de cotisations sociales  
(prouvant la situation régulière en matière de dettes fiscales et de cotisations sociales)
2. Certificat valide de représentation de la société - documents juridiques  
de constitution / statuts
3. Casier judiciaire (Extrait du Casier Judiciaire du représentant légal de l'entreprise  
qui signera le contrat )
4. Compte bancaire sous forme IBAN.

L'Ambassade de Grèce à Kinshasa se réserve le droit de demander aux participants les informations nécessaires relatives à la documentation/évaluation des offres et les contractants sont tenus de les fournir. En outre, l'Ambassade de Grèce à Kinshasa se réserve le droit d'annuler la procédure et de la répéter avec ou sans modification des clauses prévues. Les participants n'auront, dans un tel cas, aucun droit à quelque exigence financière.

Les offres des opérateurs qui n'ont pas été invités à cette soumission, ne seront pas prises en considération. La décision d'attribution sera notifiée par- voie électronique à l'adjudicataire.

L' Ambassadeur

Antonios Papadopoulos



**AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE  
HELLENIQUE A KINSHASA**

**TABLEAU DES NORMES TECHNIQUES**

L'offre doit inclure un véhicule de type SUV, de dernière technologie, du carburant essence, accompagné d'une garantie de livraison du véhicule avec comme date d'échéance le plus tard jusqu'au 15.12.2024 et doit répondre à toutes les normes techniques reprises dans le tableau ci-dessous :

1. Moteur : 2,4 à 2,7 litres (2 700 cm<sup>3</sup>), 4 cylindres
2. Carburant : essence
3. Boîte de vitesses : automatique, transmission 4X4
4. Portes : cinq (5) électriques
5. Sièges : jusqu'à sept (7), conducteur compris
6. Housse de siège : tissu ou cuir synthétique
7. Volant : automatique
8. Climatisation
9. Pare-chocs supplémentaires
10. Airbags conducteur et passager
11. ABS 12. Vitres/rétroviseurs électriques, capteurs de stationnement, feux LED
12. Couleur : métallisé, noir
13. GPS

**COÛT BUDGÉTAIRE – TAXES/FRAIS INCLUS 60 000,00 \$ US**